



**SYNDICAT NATIONAL DU TRESOR CGT  
SECTION DES HAUTS DE SEINE**

EMAIL : [cgt.092@cp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.092@cp.finances.gouv.fr)  
Site internet : [www.tresor.cgt.fr](http://www.tresor.cgt.fr)  
Site internet départemental : [www.tresor.cgt.fr/92](http://www.tresor.cgt.fr/92)  
Tél : 01.40.97.30.74

Madame, Monsieur le candidat,

Nous souhaitons vous faire part de nos plus vives inquiétudes quant au devenir du service public fiscal et économique, et plus particulièrement pour le réseau du Trésor Public dans le département des Hauts-de-Seine. En effet, depuis maintenant 2 ans, le Trésorier-Payeur Général des Hauts-de-Seine a engagé le réseau départemental dans une spécialisation des Trésoreries, soit dans le recouvrement de l'impôt, soit dans la gestion publique locale. Ceci s'est traduit par de nombreuses fermetures de Trésoreries : 4 sur les 40 existantes au 1er janvier 2006 (Fontenay-Aux-Roses, Le Plessis Robinson, Puteaux et Rueil-Malmaison). 3 autres projets de fermeture sont en cours en 2008, les Trésoreries de Bois-Colombes et La Garenne-Colombes au 30 avril et la Trésorerie de Châtenay-Malabry dans le courant du 2nd semestre 2008.

Par ailleurs, le 4 octobre dernier, le Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique a annoncé sa volonté de fusion du réseau des Impôts et du réseau du Trésor Public. Cette décision va se traduire inmanquablement par une nouvelle rationalisation du réseau et de fait, par un éloignement des Services Publics pour les populations qui en ont le plus besoin (personnes âgées, personnes en difficultés sociales, personnes étrangères...).

Le Trésor Public a toute sa place dans une commune, elle remplit une fonction de recouvrement des Impôts mais également des produits locaux. Le comptable ou receveur est le partenaire du Maire et de ses services financiers. Renoncer à ce lien en laissant s'édifier des grands centres gérant plusieurs collectivités ferait perdre la qualité du recouvrement et de la tenue de la comptabilité. L'éloignement de la trésorerie obligerait des déplacements supplémentaires pour les services municipaux et diminuerait la sécurité des régisseurs porteurs de fonds et de valeurs.

**Pour ce qui vous concerne, à CHATILLON, la situation est celle-ci :**

Une Trésorerie mixte est implantée rue Gabriel PERI. Le projet de fusion présenté par le Ministre aura pour conséquence la création d'un SIP (Service des Impôts des Particuliers) à VANVES, sur un terrain qu'il faudra trouver. Cette entité sera formée par les agents du Centre des Impôts et de la Trésorerie de VANVES, mais également avec les agents de la trésorerie de CHATILLON et MALAKOFF, qui s'occupent actuellement du recouvrement des impôts. Il est évident que la partie «gestion publique locale» fusionnera avec une autre Trésorerie. Cette nouvelle trésorerie pourra être située sur CHATILLON mais aussi sur CLAMART, BAGNEUX...

Nous pensons que les élus de terrain, que vous êtes, ne peuvent accepter une réforme qui ne répond en rien aux attentes de leurs administrés et aux besoins des usagers et des partenaires. Convaincus de votre attachement au service public de qualité, nous souhaiterions que ce dossier puisse être débattu pendant la campagne électorale.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le candidat, l'expression de ma considération.

La secrétaire départementale  
Carole LAFON